

NOM DE LA COLLECTIVITE :**LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES****MAIRIE DE COUTOUVRE****Avancement de grade catégorie C 2026****Grade d'avancement :** Adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
M. PLASSE WILLIAM 10322 MAIRIE DE COUTOUVRE MAIRIE DE COUTOUVRE	Adjoint technique territorial Catégorie C - Groupe hiérarchique 1 Temps non complet (>=mi-temps <seuil CNRACL) à 24.00 h Depuis le 01-09-2018 (anc. 7 A 4 M)	Echelle C1 Titulaire (IRCANTEC) 9ème échelon Depuis le 02-04-2025	Oui / Non		01-09-2026

Fait à COUTOUVRE, le 06/07/2026
Le Maire, Robert FRACHISSE



Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité